

Version: 3 Date d'émission: 15 Mars, 2021

#### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

SGH (rev.5) (2013) Règlement sur les produits dangereux - Canada

Identificateur de produit Urée Prill

**Autres Noms** Carbamide, carbonyle diamide.

Utilisations

Pour des applications fertilisants. Utilisations

Utilisations pas réommandés Pas pour le consommation humain ou animale.

**Fournisseur** 

Donnés relatives au **Pestell Nutrition** 

fournisseur

<u>Adresse</u>

Street: 141 Hamilton Rd numéo **New Hamburg** Code postal N3A 2H1 Province Ontario Pays Canada

+1 519 662 2877 Téléphone

Adresse email qa@pestell.com

US: Chemtrec 24-hours Emergency Response: 1-800-424-Numéro de téléphone à

composer en cas d'urgence

(indiquer les heures de Canada: 24 Hour Emergency service, (Canutec 613-996-

service) 6666)

Organisme consultatif/centre antipoison national

Nom Poisons and Drug Information Service Téléphone +1 403 944 1414, (800) 332 1414 (Alberta)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La classification et l'étiquetage ont été effectués conformément aux lignes directrices et aux

recommandations du SGH et de l'utilisation prévue.

Classement de la substance

ou du mélange

Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas de mention de danger. Mention d'avertissement

#### Effets potentiel à santé

Inhalation Peut être nocif de respirer. Peut causer l'irritation respiratoire.

Peut être nocif par absorption par la peau. Peut causer l'irritation dermale. La peaux

Les Yeux Peut causer l'irritation dermale.

Peut être nocif d'avaler. Ingestion

#### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation Substance

#### Numéro CAS / autres identificateurs uniques Formule moléculaire CH<sub>4</sub>N<sub>2</sub>O

60.06 g/mol Masse moléculaire

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
Urée	57-13-6	98.68

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

#### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau courante. Vérifier si la victime

porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En

cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation

de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter

un médecin.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la

> matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

# Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des

risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à

retardement après une exposition.

Contact avec la peau

Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu. Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Inhalation Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si

nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en

> traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** Protection des sauveteurs Pas de traitement particulier.

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou

en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Movens d'extinction

Agents extincteurs Employer un agent extincteur qui convient aux feux

appropriés environnants. Agents extincteurs Non identifié. inappropriés

Dangers spécifiques du produit Produit de décomposition

Les produits de décomposition peuvent éventuellement thermique dangereux comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote

ammoniac

Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les fumées

dégagées par la combustion des produits.

En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu,

des symptômes peuvent se manifester à retardement.

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Mesures spéciales de

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en protection pour les pompiers évacuant toute personne se trouvant près des lieux de

l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque

personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque Aucun.

# 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

# Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté

aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs.

#### Urée Prill (SDS)

Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Précautions** environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser

> le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher Grand déversement

la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour

l'élimination des déchets.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où

ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** professionnelle

Aucune.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en

suspension dans l'air.

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Une installation de lavage ou de l'eau doit être accessible pour le nettoyage des yeux et de la peau.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.

# Protection de la peau

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Pour des applications générales, nous recommandons généralement d'utiliser des gants d'une épaisseur supérieure à 0,35 mm. Il convient de souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un indicateur fiable de résistance des gants à un produit chimique spécifique. En effet, la perméabilité du gant dépendra de la composition précise du matériau de ce dernier.

**Protection du corps** 

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus.

Autre protection pour la peau

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

# 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** 

État physiqueSolide.CouleurBlanc.OdeurInodore.Seuil olfactifIndéterminé.pH7.2 [Conc.: 100 g/l]

Point de fusion/congélation 134 °C

Point Indéterminé.

d'ébullition/condensation

**Température de sublimation** Indéterminé. **Point d'éclair** Non applicable.

Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Indéterminé. Ininflammable. Urée Prill (SDS)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation) Tension de vapeur Seuil minimal: Indéterminé. Seuil maximal: Indéterminé.

0.000016 hPa @ 20 °C (20 °C)

Densité 1.33 g/cm3 @ 20 °C (20 °C)

Densité relative

Indéterminé.

Solubilité

Facilement soluble dans les substances suivantes:

l'eau froide

Solubilité dans l'eau

> 100 g/l

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Indéterminé.

Température d'autoinflammation

Température de décomposition

Indéterminé.

Viscosité

Dynamique: Indéterminé. Cinématique: Indéterminé.

Caractéristiques d'explosivité

Non explosif en présence

Aucun. Aucun.

Propriétés oxydantes

#### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible

pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales de stockage.

Risque de réactions

dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation,

aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter Éviter toute contamination incluant celle par les métaux, la

poussière ou les substances organiques.

Matériaux incompatibles L'urée réagit avec l'hypochlorite de sodium ou de calcium pour

former du trichlorure d'azote explosif.

Remarque les acides

les alcalins

Nitrites et nitrates

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions d'incendie: les oxydes carbone, oxydes d'azote

(NOx), l'ammoniac.

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiquë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Références
Urée	DL50 Orale	Rat	8471 mg/kg	Non applicable.	

#### Conclusion/Résumé

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

Peau Non irritant (UE).

Yeux Non irritant (UE).

Respiratoire Non irritant (UE).

**Sensibilisation** 

Conclusion/Résumé

PeauNon sensibilisantRespiratoireNon sensibilisant

<u>Mutagénicité</u>

Conclusion/Résumé PAS d'effet mutagène.

### Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Références
Urée	Négatif - Orale - NOAEL	Rat	2,250 mg/kg	Non applicable.	IUCLID 5

#### Conclusion/Résumé

PAS d'effet cancérogène.

#### Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition	Références
Urée	Non applicable.	Non applicable.	Négatif	Rat	Orale: 500 mg/kg	7 jours par semaine	IUCLID 5

**Conclusion/Résumé** N'est pas considéré toxique pour le système reproducteur.

Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** PAS d'effet tératogène.

# Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Aucun effet important ou danger critique connu.

# Risque d'absorption par aspiration

Aucun effet important ou danger critique connu.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Non disponible.

# Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** L'exposition aux produits de décomposition peut présenter

des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se

produire à retardement après une exposition.

Contact avec la peau

Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Inhalation** Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

# Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Des effets sur la santé sont considérés comme peu probables,

si le produit est utilisé selon les recommandations.

Effets différés possibles Non identifié.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Des effets sur la santé sont considérés comme peu probables,

si le produit est utilisé selon les recommandations.

Effets différés possibles Non identifié.

# Effets chroniques potentiels sur la santé

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Références
Urée	NOAEL Orale	Rat	2,250 mg/kg	12mois 7 jours par semaine	IUCLID 5

Conclusion/Résumé Pas toxique.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

# Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Inhalation** Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

**Autre Informations** 

RTECS: YR6250000

#### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition	Références
Urée				
	Aiguë CL50 6,810	Poisson	96 h	IUCLID 5
	mg/l Eau douce			
	Aiguë CE50 10,000	Daphnia	24 h	IUCLID 5
	mg/l Eau douce	magna		
	Chronique NOEC	Algues	192 h	IUCLID 5
	47 mg/l Eau douce			

#### Conclusion/Résumé

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum	Références
Urée	302B Biodégradabilit é intrinsèque : essai Zahn- Wellens/EMP A	96 % - Intrinsèqueme nt biodégradable - 16 d	Non applicable	Boues activées	IUCLID

#### Conclusion/Résumé

Facilement biodégradables par les plantes et le sol. Le produit ne montre aucun phénomène de bioaccumulation.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Urée	1.73	Non applicable.	faible

Conclusion/Résumé

Aucun effet important ou danger critique connu.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

Non disponible.

sol/eau (KOC) Mobilité

Ce produit peut être véhiculé par les écoulements d'eau souterrains ou les ruissellements de surface, car sa solubilité

est de : élevée

**Autres effets nocifs** 

Aucun effet important ou danger critique connu.

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### **Produit**

Méthodes de traitement des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en

# Urée Prill (SDS)

prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Regulation: UN Class	
14.1 UN number	Non réglementé.
14.2 UN proper shipping name	Non applicable.
14.3 Transport hazard class(es)	Non applicable.
14.4 Packing group	Non applicable.
14.5 Environmental hazards	Non.
Additional information	1.
Environmental hazards	Non.

Regulation: IMDG	
14.1 UN number	Not regulated.
14.2 UN proper shipping name	Non applicable.
14.3 Transport hazard class(es)	Non applicable.
14.4 Packing group	Non applicable.
14.5 Environmental hazards	Non.
Additional information Polluant marin	Non disponible.

Regulation: IATA	
14.1 UN number	Not regulated.
14.2 UN proper shipping name	Non applicable.
14.3 Transport hazard class(es)	Non applicable.
14.4 Packing group	Non applicable.
14.5 Environmental hazards	Non.
Additional information Polluant marin	Non.

Réglementation: Classification pour le DOT		
14.1 Numéro ONU		
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non applicable.	
14.3 Classe de danger relative au transport	Non applicable.	
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	
14.5 Dangers environnementaux	Non.	
Autres informations Polluant marin	Non disponible.	

Réglementation: Classe TMD	
14.1 Numéro ONU	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non applicable.
14.3 Classe de danger relative au transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Dangers environnementaux	Non.
Autres informations Non applicable.  Dangers environnementaux	Non.

14.6 Protections spéciales

pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les

mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement

accidentel.

**IMSBC** 

Bulk cargo shipping name

**UREA** 

Class Non applicable.

Groupe

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non applicable.

# 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Listes canadiennes

INRP canadien
Substances toxiques au sens
de la LCPE (Loi canadienne
sur la protection de
l'environnement)

Aucun des composants n'est répertorié. Aucun des composants n'est répertorié.

# Liste des stocks

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus

Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des subst ances chimiques de Taiwan: Tous les composants sont répertoriés ou

exclus.

**Inventaire des subst** ances chimiques de Taiwan: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. EINECS/ELINCS européen (Répertoire/Liste européen(ne) des produits chimiques

**commercialisés):** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Légende des abréviations

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises

Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises

Dangereuses par Route

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

bw = Masse corporelle

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NOHSC - National Occupational Health and Safety Commission RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

SUSMP - Standard Uniform Schedule of Medicine and Poisons

NU = Nations Unies

#### Références

#### EU REACH IUCLID5 CSR.

National Institute for Occupational Safety and Health, U.S. Dept. of Health, Education, and Welfare, Reports and Memoranda Registry of Toxic Effects of Chemical

Sphera Solutions Inc., 4777 Levy Street, St Laurent, Quebec

HAR 2P9, Canada.

#### Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de les propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables les dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Version: 3

Date de la version: 15 Mars 2021